



Communauté de Communes de la Haute Moselotte

● Permanences

Conseil en architecture :

Les prochaines permanences de conseils personnalisés et gratuits d'un architecte du CAUE des Vosges (pour tous vos projets de construction et de rénovation) sont programmées les 14 juin, 5 juillet, 19 juillet, 30 août, 27 septembre, 25 octobre.

Sur rendez-vous : 03.29.24.02.88.

Théâtre du Peuple :

Une journée spéciale CCHMO est programmée au Théâtre du Peuple de Bussang pour la saison estivale 2010, le vendredi 13 août. Au programme « *Peau d'Ane* » en après-midi puis « *Le Gros, la vache et le mainate* »

Un tarif préférentiel est ainsi proposé à tous les habitants de la CCHMO sur cette journée pour chacun des deux spectacles de la journée.

L'Espace Culturel et Social de la Pranzière — CORNIMONT
Vous propose au mois de juillet
Un séjour d'animation dans le JURA
Du 26/07 au 30/07/10
Pour les jeunes de 12 à 16 ans
180 € ou 190 € tout compris pour la semaine
Carte d'adhérent (yc) en sus.
(Prix du séjour en fonction du quotient familial CAF)

Le chalet et son espace détente
(sauna, piscine, jacuzzi)

Découverte nature et loisirs sportifs
(7 demi-journées d'activités)

VTT Equitation Canoë

Escalade Course d'orientation Acrobanches

CERNTEBAUD
Au cœur des montagnes du Jura, au pied du massif de la Haute Joux, à 1200 mètres d'altitude
Séjour en pension complète
Activités dynamiques et ludiques
Une nuitée sous Yourte
Avec des éducateurs sportifs diplômés et expérimentés
Et
Sous la responsabilité de 3 animateurs ECSP

Inscriptions à l'ECSP :
Le samedi 05 juin, de 14h à 17h
Les jours suivants, aux horaires habituels d'ouverture
Date limite inscriptions : 09 juillet
Contact : Laurent Antoine au 03 29 25 42 83

Pour l'inscription : se munir des photocopies des vaccins du jeune.
Possibilité d'un paiement échelonné.
Les Bons Vacances CAF, les aides CE, les Chèques Vacances, les Bons MSA, sont acceptés. Aide de la mairie possible (se renseigner).

Cette action s'inscrit dans le cadre d'une mission allouée par la Communauté de Communes de la Haute Moselotte, avec le soutien financier de la CCHMO, de la CAF des Vosges, du Conseil Régional de Lorraine, de la Commune de Cornimont, de Jeunesse et Sports, du Crédit

● Du grand air dans nos cahiers, un programme éducatif sur les réserves naturelles des Hautes-Vosges

Durant l'année scolaire 2009-2010, 44 classes du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, dont 3 de La Bresse, ont participé à un programme d'éducation à l'environnement pour découvrir les Réserves naturelles des Hautes-Vosges. Près de 1000 élèves ont ainsi pu étudier en classe puis sur le terrain la richesse de leur patrimoine naturel.

L'exposition "Du grand air dans nos cahiers, un programme éducatif sur les Réserves naturelles des Hautes-Vosges" est le fruit de leurs découvertes.

Cette exposition réalisée par le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement à partir des travaux réalisés par les élèves sera présentée du 21 au 25 juin 2010 dans le Hall de la Mairie de La Bresse dans le cadre du festival des arts mélangés.

VIE SOCIALE

● Samedi 29 mai : Fête des mamans, mais aussi des familles

Ce samedi à 11 heures, à l' Espace Famille, en l'absence de Guy Vaxelaire retenu à l'extérieur, Claudine Vincent-Viry, Vice-Présidente du CCAS, et ses collègues adjoints : Liliane Mengin, Francine Gaillet et Michel Huguel ont tenu, comme chaque année, à recevoir les familles qui avaient eu un bébé depuis la dernière Fête des mères 2009. Sur 29 familles invitées, elles étaient 19 à avoir répondu à cette invitation.

Si sur les 39 naissances de 2008, il n'y avait que 15 filles et 24 garçons, sur les 30 naissances de 2009, on notait une égalité des 2 sexes 15 filles et 15 garçons, mais sur le début de l'année 2010, ce sont les filles qui reviennent en force, puisque sur les 12 naissances de janvier à mai, on compte 10 filles pour 2 garçons.

En cette fête des mères, sur les 19 familles présentes, nous avons souhaité la bienvenue à 5 garçons : Selim CEVIK, Tom CLAUDEL, Samuel BEUGNOT, Léo MONSIEUR, Gaspard DRUART et nous avons accueilli 14 petites filles : Maryssa FLEURANCE, Ambre FRATTINI, Lucie ANTOINE, Solène ARNOULD, Anaïs HUMBERT, Angèle AUDRERIE, Inès RAPI, Flora ARNOULD, Jade MARCHAL, Louise MATHIEU, Sernay DASIKAN, Cécile FRASCHINI, Valentine ANTOINE et Maëlle MENGIN. Un petit clin d'œil particulier à Anaïs qui n'a pas attendu d'être à la maternité et qui est née à La Bresse, ce qui n'était pas arrivé depuis 1993.

Les autres partenaires qui interviennent pour le Bien-Être des familles se sont associés à cette sympathique fête, non protocolaire. (L'espace Famille portant bien son nom, et se prêtant bien à cette convivialité, avec de la place pour que les bambins et leurs frères et sœurs puissent gambader)

L'Association Familiale était représentée par Pascal PERRIN, L'ADMR par Eliane MOUGEL et Jean FLEURETTE, la Crèche par Catherine CLEMENCE et Françoise CAHON, Les Toujours jeunes, membre du CCAS par Robert PERNOT

Tous ont reçu un petit cadeau, un bon de naissance de 25 € et un bouquet de fleurs pour les mamans offerts par la mairie, L'association familiale offrait les chocolats, L'ADMR des roses et dans la bonne humeur, tous ont partagé le verre de l'amitié préparé par Francine des services de la mairie.



Horaires d'ouverture des déchetteries

	Déchetterie de Niachamp	Déchetterie de Blanfin
Lundi	Fermée le matin 14 h. à 18 h.	Fermée le matin 14 h. à 18 h.
Mardi	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 18 h.	Fermée la journée
Mercredi	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 18 h.	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 18 h.
Jeudi	Fermée la journée	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 18 h.
Vendredi	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 18 h.	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 18 h.
Samedi	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 17 h.	8 h. 30 à 12 h. 14 h. à 17 h.
Dimanche	Fermée la journée	Fermée la journée

Pour tous renseignements, s'adresser à la CCHMO - Tél. 03.29.24.02.88

RAPPEL : Pour toutes questions relatives aux deux déchetteries ou au ramassage des ordures ménagères, il est nécessaire de se rapprocher des services de la Communauté de Communes de la Haute Moselotte au 03.29.24.02.88.

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
M. Guy VAXELAIRE - Maire Affaires générales, affaires économiques, Emploi, Finances, Personnel communal	Lundi et vendredi sur rendez-vous					
Mme Liliane MENGIN - Adjointe Ressources humaines - Démarche qualité - Formation - Festival de sculpture - Jumelage coopération/échanges - Communication - Animation						9h à 11h
M. Alain LEMAIRE - Adjoint Tourisme - OTL - Piscine - Camping Centrale de réservation - Ski de fond Patinoire - Commission de sécurité sur les pistes					16h30 à 17h30	
Mme Francine GAILLET - Adjointe Finances - Marchés publics - Affaires économiques - Achats - Assurances - Budget - Subventions - Commissions d'appel d'offres - Délégations de services publics	9h à 11h					
M. Jean-Pierre SAVOYE - Adjoint Sport - Affaires scolaires - Développement durable - R.M.E.				9h à 11h		
Mme Marie-Thérèse JEANPIERRE - Adjointe Agriculture - Forêt - Gestion de l'espace - Environnement - Embellissement - Maisons fleuries		14h à 16h				
M. Michel HUGUEL - Adjoint Urbanisme - Bâtiments - Terrains - PLU - Lotissements - Réglementation marché - Cimetière - Interlocuteur Sapeurs - Pompiers et Associations Patriotiques - Commission de sécurité		9h à 11h				
Mme Claudine VINCENT-VIRY - Adjointe CCAS - Affaires sociales - Maisons de retraite - Services à la population - Logements - Suivi situation emploi - Recrutement					9h à 11h	
M. Claude THIRARD - Adjoint Commission terrains - Voirie - Circulation - Déneigement - Réseaux d'eau - Chaufferies bois - STM - Carrières			16h à 18h			

Tout contact avec un autre élu conseiller municipal peut se faire en mairie.

Services communaux de permanence : en dehors des heures d'ouverture des services, une permanence est assurée par les Services Techniques Municipaux pour répondre à des urgences : l'eau, l'assainissement, la circulation, le déneigement, la voirie.

Téléphone :

Mairie : 03.29.25.40.21 - Heures d'ouverture des bureaux au public :

Lundi au Vendredi : 9 h. à 12 h. 15 et de 14 h. à 17 h. Samedi : 9 h. à 12 h.

Services techniques municipaux : 03.29.25.53.89

Urgences Itineris : 06.08.23.56.53

Urgences bâtiments : 06.07.96.51.26

Heures d'ouverture des bureaux au public :

Lundi au Vendredi : 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Services Urbanisme et Gestion du Patrimoine : 03.29.25.53.89

Permanence de 9 h. à 12 h. du lundi au vendredi. Sur rendez-vous (de 14 h. à 17 h.) les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Régie Municipale d'Electricité : 03.29.25.54.00

Urgences Itineris : 06.08.73.07.15

Heures d'ouverture des bureaux au public :

Lundi au Vendredi : 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement : 03.29.62.54.21

24 rue de la 3^{ème} DIA - 88310 Cornimont - Permanence : 06.70.55.91.53

Communauté de Communes de la Haute Moselotte : 03.29.24.02.88 -

Fax : 03.29.24.25.47

24 rue de la 3^{ème} DIA - 88310 Cornimont - Heures d'ouverture au public : Du lundi au jeudi : de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. à 17 h. - Le vendredi de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. à 16 h.

Espace INFO ENERGIE de Saint-Dié

89 rue d'Alsace 88 100 SAINT-DIE - T : 03 29 55 34 15 - F : 03 29 55 46 69

mail : eie.saintdie@free.fr

Sapeurs-Pompiers : 18 **Police-Gendarmerie :** 17

Par ailleurs, complémentirement à la disponibilité du maire, chaque membre de la municipalité assure à tour de rôle un week-end de permanence.

Jean-Pierre SAVOYE..... 14/20 juin Marie-Thérèse JEANPIERRE..... 21/27 juin
Claudine VINCENT-VIRY... 28 juin/4 juillet Michel HUGUEL..... 5/11 juillet
Claude THIRARD..... 12/18 juillet Liliane MENGIN..... 19/25 juillet

En cas de non-réponse au domicile de l'adjoint,
n° Itineris urgence : 06.08.57.51.94



LA BRESSE CINÉMA
Hautes-Vosges
GRAND ÉCRAN

Répondeur 7J/7 : 03.29.25.60.38

Site Internet : www.mlclabresse.com

Site w@p (portables) : <http://mlclabresse.free.fr/wap>

Tarif : 6 €/plein tarif - 5 €/tarif réduit le lundi et adhérents MLC - 4 €/tarif enfants (-11 ans)

PROGRAMMATION JUIN 2010

IMOGENE MC LEOD

Réalisateurs : Alexandre Charlot, Franck Magnier
Avec Catherine Frot, Lambert Wilson, Daniele Lebrun...
Genre : Policier, Comédie Durée : 1h22min

Synopsis : Elle est roussie. Elle est écossaise. Elle aime le rugby et la cornemuse. Elle vit à Londres, mais se considère en exil. Elle a un fichu caractère et une sacrée descente au whisky. Elle s'appelle Imogène McCarthey... du clan des McLeod ! En ce beau jour de mai 1962, Imogène, secrétaire à l'Amirauté, vient une nouvelle fois d'humilier son supérieur hiérarchique. C'est l'esclandre de trop. Dans le bureau de Sir Woolish, le grand patron, Imogène s'attend à être congédiée... Contre toute attente, elle se voit confier une mission secrète...

Vendredi 11 Juin 21 h | Samedi 12 juin 21 h | Dimanche 13 juin 20 h | Lundi 14 juin 20 h

MAMMUT

Réalisateurs : Gustave Kervern, Benoît Delépine - Interprètes : Gérard Depardieu, Yolande Moreau, Anna Mouglalis, Isabelle Adjani...
Genre : Comédie Durée : 0h32min

Synopsis : Serge Pilardosse vient d'avoir 60 ans. Il travaille depuis l'âge de 16 ans, jamais au chômage, jamais malade. Mais l'heure de la retraite a sonné, et c'est la désillusion : il lui manque des points, certains employeurs ayant oublié de le déclarer ! Poussé par Catherine, sa femme, il enfourche sa vieille moto des années 70, une "Mammout" qui lui vaut son surnom, et part à la recherche de ses bulletins de salaires. Durant son périple, il retrouve son passé et sa quête de documents administratifs devient bientôt accessoire...

Vendredi 18 Juin 21 h | Samedi 19 juin 21 h
Dimanche 20 juin 20 h | Lundi 21 juin 20 h

ROBIN DES BOIS

Réalisateur : Ridley Scott
Interprètes : Russell Crowe, Cate Blanchett, William Hurt...
Genre : Aventure, Action Durée : 2h28min

À l'aube du troisième siècle, Robin Longstride, humble archer au service de la Couronne d'Angleterre, assiste en Normandie à la mort de son monarque, Richard Cœur de Lion. De retour en Angleterre et alors que le prince Jean, frère cadet de Richard et aussi inepte à gouverner qu'obnubilé par son enrichissement personnel, prend possession du trône, Robin se rend à Nottingham où il découvre l'étendue de la corruption qui ronge son pays. Il se heurte au despotisme shérif du comté, mais trouve une alliée en la personne de la belle et impétueuse Lady Marianne...

Jeu 24 juin à 20 h | Samedi 26 juin à 21 h
Lundi 28 juin à 20 h

SOLUTIONS LOCALES POUR UN DESORDRE GLOBAL

Réalisé par Coline Serreau
Genre : Documentaire Durée : 0h53min

Synopsis : Des films catastrophes ont été tournés, des messages alarmistes lancés, ils ont eu leur utilité mais il faut désormais montrer qu'il existe des solutions, faire entendre les réflexions de ceux qui inventent et expérimentent des alternatives. Dépassant la simple dénonciation d'un système agricole perverti par une volonté de croissance irraisonnée, Coline Serreau nous invite dans « Solutions locales pour un désordre global » à découvrir de nouveaux systèmes de production agricole, des pratiques qui fonctionnent, réparent les dégâts et proposent une vie et une santé améliorées en garantissant une sécurité alimentaire pérenne.

Ce film est présenté dans le cadre du Festival des Arts Mélangés

Vendredi 25 juin à 20 heures 30 Entrée gratuite

Dimanche 27 juin à 17 h (suivi d'un débat) Entrée : 5 euros pour tous

LA TETE EN FRICHE

Réalisateur : Jean Becker

Interprètes : Gérard Depardieu, Gisèle Casadessus, Maurane, Mélanie Bernier... Genre : Drame
Durée : 1 h 22

Germain, 45 ans, quasi analphabète, vit sa petite vie tranquille entre ses potes de bistrot, sa copine Annette, le parc où il va compter les pigeons et le jardin potager qu'il a planté derrière sa caravane. Il n'a pas connu son père, sa mère s'est retrouvée enceinte de lui sans l'avoir voulu, et le lui a bien fait sentir depuis qu'il est petit, à l'école primaire son instituteur l'a vite pris en grippe, il n'a jamais été cultivé, il est resté "en friche". Un jour, au parc, il fait la connaissance de Margueritte, une très vieille dame, ancienne chercheuse en agronomie, qui a voyagé dans le monde entier et qui a passé sa vie à lire. Elle vit seule, à présent, en maison de retraite. Et elle aussi, elle compte les pigeons. Entre Germain et Margueritte va naître une vraie tendresse, et un véritable échange.

Vendredi 2 juillet 21 h | Samedi 3 juillet 21 h
Dimanche 4 juillet 20 h | Lundi 5 juillet 20 h

Etat Civil Mai 2010

NAISSANCES



Valentine, née le 29 avril 2010 à Remiremont, fille de ANTOINE Christophe et BAUER Sabrina.

Maëlle, née le 13 mai 2010 à Remiremont, fille de MENGIN Davi et CURIEN Natacha.

Belinay, née le 23 mai 2010 à Remiremont, fille de BIRCAN Alkan et TURAN Ayse.

MARIAGE

Le 29 mai 2010, SIMON Renaud, kinésithérapeute et MARTENS Catherine, conjoint collaborateur, domiciliés à La Bresse.

DECES

PERRIN Gabriel Léon, âgé de 71 ans, domicilié à CORNIMONT, décédé le 12 mai 2010 à SAULXURES SUR MOSELOTTE, époux de Sharti SEEBURN.S

Calendrier des principales manifestations

JUIN 2010

15	Spectacle dans le cadre de la semaine des arts mélangés <i>Maison des Loisirs et de la Culture</i>	20h	Salle des fêtes
17	Concours officiel de pétanque en triplettes - Réservé aux licenciés vétérans <i>La Bressaude Pétanque</i>	14h	Près du gymnase
18	Cérémonie patriotique - Appel du Général de Gaulle <i>Le Souvenir Français</i>	15h30	Sommet du Hohneck
18	Cérémonie patriotique - Appel du Général de Gaulle <i>Ville de La Bresse</i>	17h30	Monument aux morts
19	Don du sang <i>Etablissement Français du Sang</i>	9h/12h 15h/18h30	Halle des congrès
19	Gala de danse <i>Maison des Loisirs et de la Culture</i>	20h30	Salle des fêtes
20	Coupe de Lorraine de longue distance de course d'orientation <i>Hautes-Vosges Orientation</i>	9h	Site Slalom Chitelet Artimont
20	Tournoi de football <i>La Bressaude Football</i>	9h/19h	Terrain de foot Stade Planot Paris
20	X-Country jeunes et adultes <i>La Bressaude Roue Verte</i>	8h/18h	Site de la Verbruche
21	Fête de la musique <i>Ville de La Bresse/CAB</i>	Soirée	Centre ville

Retrouvez la suite des animations en dernière page !

Forum des associations - Samedi 11 septembre - Halle des Congrès

Pour vos associations : Cette journée sera l'occasion de faire connaître vos activités et ainsi d'intéresser des nouveaux adhérents ou bénévoles !

Pour la population : Cette journée vous permettra de découvrir ou de redécouvrir la richesse du tissu associatif de notre commune à la veille d'une nouvelle année scolaire, culturelle et sportive !

Plus de renseignements en Mairie - Service Communication/Animations

La TNT (Télévision Numérique Terrestre) s'installe... et l'Analogique disparaît!!

A ce jour, recevoir gratuitement 18 chaînes en numérique (son et image de qualité DVD) sur vos téléviseurs actuels via une antenne râteau, est désormais possible.

Le 28 Septembre 2010 cela deviendra obligatoire !

En effet, les 5 chaînes actuelles (TF1, France2, France3, La5 et M6) vont s'« éteindre » définitivement. Vous pourrez les retrouver entre autre, dans le bouquet TNT à condition d'être équipé d'une antenne conforme et d'un tuner TNT



Plusieurs solutions d'anticipation s'offrent à vous afin de pallier à cette révolution audiovisuelle en toute simplicité, adaptateurs TNT externes, écrans plats LED dernière génération.

GITEM votre spécialiste en antenne TNT et satellite, étude personnalisée gratuite.

GITEM votre spécialiste en électroménager

9 rue de l'Eglise
88250 LA BRESSE
03.29.25.67.67

Service de Garde

Urgences à domicile tél. 15
Pompiers et urgence sur la voie publique tél. 18
Gendarmerie tél. 17

SERVICE MÉDI-GARDE (nuit, dimanche et fériés - N° TÉL. : 0820 33 20 20)
TROUVEZ LA PHARMACIE DE GARDE la plus proche : N° Audiotel : 3237 (accessible 24h./24h.)

Dr MENIERE - 11 rue de l'Eglise - Tél. 03.29.25.40.09 : Matin 8h. - 11h. Après-midi : 15 h. - 18 h. - .
En dehors de ces horaires, sur rendez-vous - Fermé le mercredi après-midi et le samedi.

CABINET MEDICAL - 2 rue Joseph Remy - Tél. 03.29.25.40.87

Dr LEROY - Tél. 03.29.25.40.87 : Tous les matins de 8 h. 30 à 10 h. 30. Les lundi, mardi, mercredi vendredi de 17 h. à 18 h. 30 sur rendez-vous.

Dr GAILLOT - Tél. 03.29.25.53.08 : Lundi, mardi 8 h. à 9 h. 30 et 17 h. à 19 h. Mercredi 8 h. à 9 h. 30. Jeudi, vendredi 10 h. 30 à 12 h. et 14 h. à 16 h. Samedi 10 h. 30 à 12 h.

Dr HOFGAERTNER - Tél. 03.29.25.60.61 : Lundi, 10 h. 30 à 12 h. et 14 h. à 16 h. Mardi 10 h. 30 à 12 h. Mercredi 10 h. 30 à 12 h. et 17 h. à 19 h. Jeudi, vendredi 8 h. à 9 h. 30 et 17 h. à 19 h. Samedi 8 h. à 9 h. 30.

CABINET INFIRMIER - 28 rue des Proyes - Tél. 03.29.25.65.49

FLIELLER Valérie - POIROT Nathalie
Permanences tous les jours sauf le dimanche et jours fériés de 8 h. 30 à 9 h. et de 11 h. à 11 h. 30

ADAPAH tél. 03.29.35.23.06

ADMR - Accueil les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14 à 17 h. tél. 03.29.25.62.60

Multi-accueil "Les Petits Amis de Oui-Oui" tél. 03.29.25.61.61

AMBULANCES-TAXIS-VSL

TRANSMOSEL SARL : 03.29.25.60.60
De 20 h. à 8 h. Service de garde préfectorale en semaine
Dimanches et jours fériés de 8 h. à 20 h. : faites le 15

TAXIS (personnes assises)
Denis SPENLE : 03.29.25.40.28 - 06.76.47.33.95

Directrice de la Publication : L. MENGIN

Administration, rédaction, mise en page, photographie, publicité : Mairie de La Bresse - Tél. 03.29.25.40.21

Crédit photos : Mairie de La Bresse - Associations diverses

Tirage : 2450 exemplaires - Prix de vente au numéro : 0,50 €

Dépôt légal ISSN : 1168 - 433 X

Impression Saint Jacques

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

Expression des groupes MAJORITÉ-MINORITÉ

Expression de la Majorité
Aucun texte n'a été transmis

Expression de la Minorité
Aucun texte n'a été transmis

VIE ASSOCIATIVE

● Culture et bibliothèques pour tous

Pourquoi lire ?

Parce que lire, c'est s'évader. C'est vivre plusieurs vies et oublier la grisaille.

Parce que lire, c'est s'enrichir. S'enrichir d'autres cultures, d'autres expériences, d'autres manières de voir le monde.

Parce que lire, c'est comprendre. Mieux se comprendre soi-même, et mieux comprendre les autres.

Parce que lire, c'est se prémunir contre l'ennui.

Parce que lire, c'est se faire de nouveaux amis.

Parce que lire peut aussi rimer avec rire...

Ouverte tout l'été aux habitants et vacanciers de la Bresse, la Bibliothèque pour Tous vous offrira un vaste choix de lecture pour tous les goûts et les dernières nouveautés en matière de romans, aventures, policiers, BD, livres d'enfants, etc...

De plus, à l'occasion de la semaine du temps des livres, vous pourrez participer à l'opération «**COUP DE CŒUR**» des lecteurs de la Bibliothèque pour Tous. Trois ouvrages ont été choisis par l'ensemble des 17 Bibliothèques pour Tous des Vosges, ce sont :

- «Le Goût des pépins de pomme» de Katharina HAGENA
- «Hypothermie» d'Arnaldur INDRIDASON
- «Les Chaussures italiennes» d'Henning MANKEL.

Que vous fréquentiez ou non les Bibliothèques pour Tous, il suffit de vous rendre dans n'importe quelle BPT des Vosges. Vous empruntez alors les trois livres choisis de la sélection et vous les notez de 1 à 10. Le livre que aura le plus de points sera le **COUP DE CŒUR des lecteurs de Bibliothèque pour Tous** des Vosges et sera révélé officiellement au cours de la semaine de Lire en fête (octobre 2010).

Chaque lecteur aura aussi proposé le tiercé gagnant. Les lecteurs qui auront deviné le bon tiercé se verront attribuer un bel ouvrage.

Les votes ont lieu jusqu'au 30 septembre.

Vous serez les bienvenus au Centre Culturel et Social, 12 rue Mougel Bey :

- les mercredis de 9 h. 30 à 11 h. 30
- les samedis de 16 h. 30 à 18 h. 30

● Les Mots Tissés

Camille Claudel ou l'espérance sauvage à l'atelier d'écriture Les Mots Tissés – 20ème Festival de sculpture Camille Claudel

Je me permettrai de citer cette phrase pleine de justesse d'Olivier Claudon « *Le Festival de sculpture Camille Claudel est une jeune femme de vingt ans* ». En effet, nous avons bien écrit ce samedi 15 mai, sous le portrait d'une Camille Claudel éternellement jeune et dont il m'a semblé que l'ombre tutélaire s'étendait à l'ensemble du Festival.

L'émotion, le plaisir d'écrire dans un espace bellement mis en valeur par Josiane Marion ont été présents au long de l'atelier d'écriture. S'il est vrai que l'on peut écrire sur tout et quasiment n'importe où, la magie de la Halle aux Congrès a sans conteste fécondé notre imaginaire.

Le thème, l'espérance sauvage, a permis aux participant(e)s de rendre hommage à une artiste passionnée, visionnaire qui paya fort cher et le fait d'être née femme et celui de vouloir devenir sculptrice au 19ème siècle, époque peu propice au sexe féminin. Ajoutons que les artistes eux-mêmes n'avaient pas encore osé lever les tabous : les femmes se devaient d'occuper la place qui leur avait été dévolue par les hommes.

Oui, Camille avait de l'espérance, des ambitions, une foi profonde dans l'œuvre qu'elle souhaitait construire et du génie. Une espérance sauvage car tels étaient son caractère, sa personnalité empreints de violence, de raideur dans sa relation aux autres ; mais la création s'est-elle jamais épanouie dans la mollesse ou la mièvrerie ?

Béatrice, Dalila, Françoise, Maguy, René et Roselyne ont cherché à montrer par leurs textes qu'elles/ils avaient compris le combat terrible mené par Camille jusqu'à son propre anéantissement. L'atelier d'écriture de ce samedi 15 mai fut le témoin de multiples émotions mais également de la révolte des participant(e)s contre une vie si malmenée. Ces sentiments se lisaient entre les lignes ou s'affichaient clairement lors de la lecture publique du dimanche 16 mai.

« *Sous le portrait de Camille* », **Béatrice, Dalila, Françoise, les deux Maguy, René, Roselyne....** ont honoré une grande sculptrice victime d'une malédiction. Ils lui ont exprimé par-delà le temps, la mort que les mots tissés en ce samedi 15 mai 2010, à l'occasion du vingtième Festival de sculpture Camille Claudel, s'inscrivaient en toute modestie mais avec conviction dans le combat entamé il y a maintenant trois décennies, pour réhabiliter son œuvre, sa mémoire, celle d'une artiste-sculptrice : Camille Claudel.

La présence de **François Claudel**, petit-fils de l'écrivain Paul Claudel et petit-neveu de Camille, celle de **Jeanne Fayard**, romancière et spécialiste de Camille Claudel lors de la lecture publique et les encouragements qu'ils nous ont prodigués nous sont allés droit au cœur.

L'association Les Mots Tissés tient à adresser ses plus vifs remerciements au Comité d'Organisation du Festival de sculpture, à sa Présidente Liliane Mengin pour la confiance témoignée à l'atelier d'écriture, pour cette seconde année consécutive.

Un grand merci à la municipalité de La Bresse qui soutient cette activité culturelle que sont les ateliers d'écriture, depuis la création des Mots Tissés en juin 2008. Merci également au service communication et à Annie Marion.

Et je ne saurais conclure sans féliciter et remercier chaleureusement les participant(e)s des ateliers de La Bresse et de Fresse sur Moselle.

Annie Aucante (Animatrice des Mots Tissés)
Les Mots Tissés : 03 29 25 96 09 - Email : annie.aucante@free.fr - Site : www.les-mots-tisses.fr

● «Les P'tits Amis de Oui-Oui»

Assemblée générale du Multi-Accueil « Les P'tits Amis de Oui-Oui »

C'est une nouvelle fois dans une ambiance décontractée qu'ont été présentés les bilans de l'année 2009.

Bilans

Les enfants de la structure ont bénéficié d'un programme d'activités riche et varié (carnaval à la maison de retraite, visite au repas des anciens, participation aux Foulées Bressaudes, à Dimanche en Jeux, à la décoration des sapins de Noël Place du Champstel...) et les échanges intergénérationnels avec les habitants de la Résidence des sapins ont encore fait l'unanimité (animations musicales, galette des rois, soirée crêpes, confection de sablés pour le Fête de Noël etc).

Côté financier, le bilan est plus mitigé. Même si l'association annonce un bilan positif pour l'année 2009 (+ 6324 euros), l'année 2010 a débuté avec des contrats aidés ne pouvant être pérennisés pour des raisons budgétaires et le bilan prévisionnel affiche un résultat négatif de l'ordre de 5000 euros.

Pour tenter de trouver des solutions susceptibles de remédier à la situation financière fragile des crèches associatives vosgiennes, une association nommée FEVOSAAPE travaille sur de multiples projets. En 2009/2010, des conventions ayant pour objet la participation financière des communes bénéficiant des services d'une crèche hors de leur commune pour leurs administrés ont vu le jour (participation en fonction du nombre d'enfants fréquentant la structure). A ce jour, sur le secteur, seule la commune de Cornimont est signataire d'une convention avec le multi accueil « Les P'tits Amis de Oui-Oui », la commune de La Bresse la C.A.F et le Conseil Général.

Projet de décret

Un projet de décret a mobilisé les structures d'accueil de la petite enfance au niveau national. Le Multi accueil de La Bresse a donc fermé ses portes le 8 Avril pour manifester son désaccord sur un projet visant à réaliser des économies au détriment de la qualité d'accueil des enfants (personnel moins qualifié et moins nombreux).

Crèche au pied des pistes

Concernant la nouvelle crèche au pied des pistes, l'association « Les P'tit Amis de Oui Oui » a accepté d'apporter, via son équipe de direction, un rôle de conseil et d'accompagnement dans ce projet porté par une nouvelle association.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

● Journée nationale de sensibilisation au ramassage des déchets



Pour la quatrième année, la commune de LA BRESSE a participé à la journée nationale de sensibilisation à l'état de la montagne et au ramassage des déchets, initiée par Mountain Riders, l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et la Fondation Nicolas Hulot.

Rendez-vous avait été donné le samedi 15 mai 2010 Place du Champstel devant la Mairie à 13 h 45. Dans un souci de préservation de l'environnement, le déplacement s'est fait avec le bus mis à disposition par la commune et en covoiturage

vers le site de ramassage retenu (Col de Grosse Pierre).

Les associations locales : pêche, club vosgien, groupement des agriculteurs, office du tourisme, MLC et les citoyens volontaires se sont associés à la commission environnement et au conseil municipal des jeunes. A noter la participation de plusieurs personnes extérieures à la commune.

Equipées de sac de tri et de gants fournis par l'entreprise Eurogant BTB et malgré les 4 °C qui sévissaient en début d'après midi, plus de 50 personnes dont une quinzaine d'enfants ont participé à cette opération de ramassage des déchets et ont fait de curieuses découvertes.

A côté des mégots, des gobelets en plastique, des emballages en aluminium, des canettes et des déchets divers représentant 300 litres, 28 pneus ont été ramassés. L'ensemble a été chargé dans la benne mise à disposition par les services techniques de la ville et la CCHM pour les bacs de tri sélectif. Les participants ont noté une nette amélioration par rapport aux années précédentes.

Par ailleurs ont été signalés, un site sur le secteur des Tannes avec 40 pneus et des déchets de verre important (canettes) à proximité de refuges. Tout le monde est invité à déposer ses déchets (pneus, verre, ...) à la déchetterie pour préserver notre environnement.

Cette action s'est clôturée autour du verre de l'amitié au Restaurant Le Montagnard où les participants se sont réchauffés. Monsieur le Maire et la commission environnement ont félicité et remercié tous les participants pour leur engagement dans cette action Eco citoyenne.

L'Adjointe déléguée, Marie Thérèse JEANPIERRE

● Mise de place de sas d'entrée

Dans le cadre du développement durable et notamment dans le cadre des économies d'énergie, deux sas d'entrée ont été réalisés :



Sas du Gymnase



Sas des Services Techniques

● La Bresse Hautes-Vosges / Bilan 15 mai 2010

STATION METEOROLOGIQUE

VALEURS DU MOIS D'AVRIL 2010		
Température	maxi	28
	mini	-2,65
	moyenne	8,76
Pression hPa	maxi	951,8
	mini	930,8
	moyenne	940,0
Hygrométrie	maxi	95,9
	mini	12,5
	moyenne	66,4
Pluviométrie	total	205
	Ensoleillement kW/m2	total
Vitesse vent km/h	maxi	39
	moyenne	9

● Ecoles publiques

Accueil collectif de mineurs

Pour le 1^{er} avril, les enfants de l'accueil de loisirs du midi avec Dominique et Joëlle ont réalisé des poissons en pâte feuilletée.

Pour la fête des mères ils ont fait des planches à découper le saucisson.

Pour les enfants de la restauration scolaires les enfants ont fabriqué un porte photos.



● Ecole du Neuf-Pré



KERMESSE



ECOLE DU NEUF PRE

SAMEDI 26 JUIN

A PARTIR DE 14H00

VENEZ NOMBREUX

VOUS AMUSER !




BIVETTE

GAUFRES et CREPES

● Groupe scolaire du Centre

Ecole maternelle La Tourterelle Visite au Bioscope

Les grands et les moyens de l'école maternelle La Tourterelle se sont rendus au Bioscope le vendredi 28 mai. Cette sortie n'était pas anodine puisqu'elle était axée sur l'importance du tri des déchets et de la protection de notre planète.

Les enfants au travers de diverses activités se sont amusés tout en prenant conscience de l'importance de la sauvegarde de notre planète. Même si le temps était légèrement capricieux, cette journée a été superbe pour nos petits protecteurs de la nature.



● Groupe scolaire Saint-Laurent

Inscription à la maternelle, au primaire, au collège Saint-Laurent

Les inscriptions au Groupe Scolaire Saint Laurent peuvent se faire dès maintenant auprès de Mme Didierlaurent, directrice du primaire et de la maternelle ou de Mme Amoroso, directrice du Collège. qui se feront une joie de vous faire visiter les locaux, de vous présenter l'équipe qui sera amenée à accompagner vos enfants et de vous présenter les projets de l'établissement. Pour de plus amples informations téléphonez au 03.29.25.41.61. nous vous fixerons un rendez-vous.

Voyage scolaire

Pour leur voyage scolaire les élèves de la maternelle de l'école Saint-Laurent sont allés à Nancy. Le matin, les grands ont participé au congrès des jeunes chercheurs. Ils ont présenté et expliqué aux visiteurs leurs expériences concernant le devenir des matières qui tombent par terre, découvert le résultat des défis des autres classes et participé à un jeu sur le développement durable.

Pendant ce temps les petits et les moyens ont visité le muséum aquarium où ils ont pu rechercher les poissons étudiés en classe. Après une pose pique-nique tous se sont retrouvés pour parcourir les allées du jardin botanique et observer différentes espèces de plantes.



Une classe à la mer

Du 1^{er} au 8 mai, les élèves de C.M.1 et C.M.2 de l'école Saint-Laurent sont allés en classe de mer à Paimpol.

«Nous avons passé un séjour formidable. Sous le soleil, nous avons appris plein de choses sur le milieu marin et la Bretagne, les animaux du littoral, les techniques de pêche, le phénomène de marée, les légendes bretonnes... que de découvertes».



Merci à nos parents, à la municipalité et à nos enseignants de nous avoir permis de participer à cette classe de mer, dont on se souviendra longtemps.

Les élèves de C.M.

Kermesse au groupe scolaire Saint-Laurent

Comme tous les ans la kermesse de l'école Saint-Laurent est un moment très attendu par les enfants. Toute la journée, ils peuvent jouer dans les différents stands, gagner un lapin, acheter des bonbons, manger des gaufres, lutter comme des sumos, faire du toboggan géant, arroser les maîtresses avec les pistolets à eau et surtout présenter à leurs parents, grands-parents et amis le spectacle qu'ils ont préparé depuis plusieurs semaines.



Merci à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette grande fête de l'école : municipalité, harmonie Jeanne d'Arc, parents, amis, professeurs, enfants...

CATENA

ROBOTS KENWOOD - KITCHENAID - MAGIMIX - KRUPS

Tout le petit électro-ménager,
la cuisine, l'induction, la pâtisserie...



· QUALITE
· SERVICE
· CONSEIL
· PRIX

NOUVEAUTÉS
ET CHOIX
EXCEPTIONNEL

DES
CENTAINES
D'IDÉES
SYMPAS

EXPO
ARTS DE LA TABLE
LISTES DE MARIAGE

MARION-VALDENAIRE - LA BRESSE
10, rue Paul Claudel - Tél. 03.29.25.41.36

Un fabricant bressaud à votre service


POIROT CONSTRUCTION

Ossature bois

Poteau poutre

Bois massif



Prix spécial pour construction
sur la Bresse

9, rue Mougel BEY - 88250 LA BRESSE

03 29 25 52 33

www.poirot-construction.fr



PRS LES BEURHEUX

10 années d'expérience à votre service

Entretien paysager et habitat

- Tonte de pelouses
- Fauchage et débroussaillage
- Taille de haies et d'arbustes
- Elagage et abattage
- Nettoyage haute pression
- Nettoyage divers
- Bricolage
- Débarras
- Dénéigement accès et toitures -
- Ménage de bureaux, copropriétés, particuliers

Particuliers : Agrément
d'état service à la
personne. 50% de
réduction fiscale.

Contact : RICHARD Philippe - LA BRESSE

Tel : 03.29.25.47.13 - Portable : 06.07.95.18.28

Maisons de retraite

Information : L'Association « Les Amis de la Clairie » organise son assemblée générale, ouverte à tous, le 24 juin 2010 à 14h45 à la maison de retraite de La Clairie.

Carnaval

L'association du carnaval vénitien de Remiremont s'est déplacée pour une première à la maison de retraite de la Clairie. Ce somptueux spectacle a été un véritable succès auprès des résidents des deux sites mais aussi auprès des bénévoles et des familles qui étaient conviés.

C'est aussi avec plaisir que deux photo-



graphes Mme Carine BOLOGNINI et M. Daniel PERRIN étaient présents pour immortaliser cet événement. Ainsi chaque résident a eu la possibilité de poser avec son costumé préféré. Et, pour l'occasion, la maison a offert à chacun cette photo afin de garder en mémoire ce moment magique.

Une magnifique prestation remplie de couleur, de beauté et de sérénité qui s'est achevée par une dégustation de beignets de Carnaval confectionnés par l'équipe de cuisine.

Stéphanie POIROT

Il y a du nouveau à la maison de retraite.

L'association « Les Amis De La Clairie » organise depuis le mois de mai un atelier informatique pour les anciens. Les bénévoles animant cette activité sensibilisent les résidents à cet outil pratiquement inconnu pour la plupart d'entre eux.

Comme de nombreuses personnes ont des difficultés visuelles, un vidéo projecteur est venu compléter ce matériel informatique.

Des projections de photographies sur divers thèmes, la découverte internet et la possibilité de communiquer par mail avec leur famille constituent une grande partie du programme de ces journées. N'hésitez pas à venir soutenir l'équipe de bénévoles pour cette animation ou pour d'autres activités ! Tous projets, toutes idées sont les bienvenus.

Pour cela, contacter Stéphanie au 03 29 25 59 25.

Stéphanie POIROT



OFFICE DE TOURISME

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'OFFICE DE TOURISME DU 3 JUILLET AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Du lundi au samedi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30

DU 19 JUILLET AU 15 AOUT : de 9 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 18 h. 30 - Le dimanche et les jours fériés de 9 h. 30 à 12 h. 30

Tél. 03.29.25.41.29 - www.labresse.net

Complexe Piscine Loisirs

NOUVEAU : LE PACK BIEN ETRE

Envie de profiter de tous les bienfaits de l'espace forme ? Optez pour ce nouveau PACK au meilleur prix. Pour 10 € par personne, il offre l'accès à la piscine, au sauna, au hammam et au bain à bulles.

En vente à la caisse piscine. Offre valable pendant les horaires d'ouverture de l'espace forme et selon disponibilités.



COMPLEXE PISCINE LOISIRS
2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél: 03 29 26 21 20 - Fax : 03 29 26 21 22
Site Internet : www.piscine.labresse.fr - E-mail : piscine@labresse.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Les bermudas, caleçons, shorts et assimilés ne sont pas autorisés

>>>> Vacances d'été <<<<<	
du lundi 5 juillet	au vendredi 3 septembre 2010
	Vous pouvez réserver le sauna et hammam en dehors de ces heures et pendant les heures piscine.
	Piscine - musculation - UV
	Sauna - Hammam
lundi	14h00 à 19h00
mardi	10h30 à 19h00
mercredi	10h30 à 19h00
jeudi	14h00 à 19h00
vendredi	10h30 à 21h30
samedi	10h30 à 18h00
dimanche	9h00 à 18h00

TARIFS

Entrées simples	Adultes		Moins de 16 ans	
Piscine	4,80 €		2,90 €	
Sauna ou Hammam ou U.V.	5,80 €			
Musculation	2,90 €			
Tennis couvert	11,20 €			
Tennis extérieur	8,50 €			
Escalade (2 heures)	3,20 €		2,10 €	
Escalade (heure supplémentaire)		1,10 €		
Bain à bulles (10 minutes - 1 à 7 pers.)		4,50 €		
Piscine Groupe >= à 12 (groupes encadrés : sur réservation)	3,70 €		2,00 €	
Abonnements multi-activités	Adultes		Moins de 16 ans	
Carte basic à 35,70 € (ajouter 1,00 € par carte)	moins de 1h15	séance complète	moins de 1h15	séance complète
somme retirée pour la piscine	rés. 1,98 € ext. 2,38 €	rés. 3,97 € ext. 4,46 €	rés. 1,28 € ext. 1,55 €	rés. 2,55 € ext. 2,75 €
somme retirée pour sauna - hammam - UV		4,67 €		
somme retirée pour la musculation		2,32 €		
somme retirée pour 1 heure tennis		8,50 €		6,37 €
Carte Fidélité à 70,50 € (ajouter 1,00 € par carte)	moins de 1h15	séance complète	moins de 1h15	séance complète
somme retirée pour la piscine	rés. 1,76 € ext. 2,07 €	rés. 3,53 € ext. 3,92 €	rés. 1,07 € ext. 1,31 €	rés. 2,14 € ext. 2,52 €
somme retirée pour sauna - hammam - UV		4,67 €		
somme retirée pour la musculation		2,32 €		
somme retirée pour 1 heure tennis		8,50 €		6,37 €

BILLETTERIE À TARIF PRÉFÉRENTIEL À L'OFFICE DE TOURISME

Fraispertuis :

Parc d'attractions familial dédié au Far West.

Situé près de Jeanménil (environ à 1 heure 15 de La Bresse)

Pour profiter d'un **tarif préférentiel** et éviter la file d'attente aux caisses, achetez dès à présent vos billets à l'Office de Tourisme.

Billets **enfants** (jusqu'à 12 ans) : 14 € au lieu de 15 € sur place

Billets **adultes** (à partir de 13 ans) : 16 € au lieu de 17 € sur place

Billets **seniors** (à partir de 66 ans) : 11,50 €

Le Parc Animalier de Sainte Croix :

Le parc animalier de Sainte Croix est une agréable visite à travers la forêt, les étangs et la prairie. Les ours, les loups, les cervidés...sont particulièrement bien visibles.

Situé à Rhodes en Moselle (environ à 2 heures de route de La Bresse).

Pour profiter d'un **tarif préférentiel**, achetez dès à présent vos billets à l'Office de Tourisme.

Billets **enfants** (jusqu'à 11 ans) : 10,50 € au lieu de 12 € sur place

Billets **adultes** (à partir de 12 ans) : 16 € au lieu de 17 € sur place



DECLARATION OBLIGATOIRE DES MEUBLÉS DE TOURISME

En application des dispositions de l'article 24 de la loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques, la mise en location de meublés de tourisme doit désormais faire l'objet d'une déclaration adressée au Maire de la Commune où sont situés les meublés.

Le formulaire de déclaration des meublés de tourisme est disponible en Mairie, à l'Office de Tourisme ou sur demande par courriel.

La déclaration doit être adressée par voie électronique, par lettre recommandée ou par dépôt contre récépissé à la Mairie.

Ce dispositif de déclaration est indépendant de la procédure de classement des meublés de tourisme.

Cette déclaration est obligatoire pour tous les propriétaires de meublés et quel que soit le nombre de jours de location. A défaut et en cas de non respect, un dispositif de sanctions est applicable selon le code du tourisme.

La déclaration doit être adressée à la Mairie de La Bresse au plus tard le 30 juin 2010.

L'office de tourisme et la mairie sont à votre disposition pour répondre à vos questions et pour vous remettre le bordereau de déclaration.

La Bresse : L'incontournable de Rando Moselle

Pour la 3^{ème} année consécutive, La Bresse était invitée d'honneur du festival Rando Moselle à Saint Quirin pendant le week-end de la Pentecôte.

L'animation proposée cette année par l'Office de Tourisme de La Bresse était musicale avec Jean-Marc Antoine qui aux sons de l'accordéon, du Cor des Alpes, "Cor des Vosges" et autre épinette a ravi le public.

Chaque jour, une dégustation de lard grillé sur une torche norvégienne a attiré curieux et gourmands.

Belle initiative pour l'Office de Tourisme : les randonneurs, principalement mosellans et alsaciens viennent désormais partager leurs souvenirs de vacances à La Bresse sur le stand.

Reste maintenant à songer à l'animation de l'édition 2011 qui devra surprendre et charmer ces amoureux de la montagne et de la randonnée.



● Dette et déficits publics : les collectivités locales, bons élèves de la République

La dernière livraison des chiffres de l'INSEE, établis à partir des comptes nationaux des administrations publiques notifiés à la Commission européenne le 31 mars 2010, démontre que les collectivités territoriales ne représentent qu'une faible proportion du déficit budgétaire annuel, comme du poids de la dette dans le produit intérieur brut.

En premier lieu, en ce qui concerne le déficit budgétaire annuel, il s'élève, pour l'ensemble des administrations publiques en 2009 et au sens du Traité de Maastricht, à 144,8 milliards d'euros, soit 7,5% du PIB. Le précédent « déficit record » mesuré par l'INSEE datait de 1993, à hauteur de 6,4% du PIB. Toutefois, il importe de souligner que les administrations centrales (Etat et organismes divers d'administration centrale) représentent à elles seules 80% de ce déficit (114,2 milliards d'euros) et les organismes de Sécurité Sociale 17% (25 milliards d'euros). Ainsi, les « administrations locales » (c'est-à-dire les collectivités territoriales et leurs établissements publics) ne représentent que 3% du déficit total des administrations publiques, correspondant à seulement 0,3% du PIB (5,6 milliards d'euros). Par ailleurs, ce poids du déficit budgétaire des administrations locales dans le PIB s'est réduit en 2009 par rapport aux années précédentes (0,4% en 2007 et en 2008).

En se fondant sur une prévision de croissance de 2,5% du PIB par an à partir de 2011, le programme de redressement financier de la France communiqué à la Commission européenne mentionne un engagement de ramener le déficit public de 8,2% du PIB prévu fin 2010 à 3% en 2013, limite autorisée en principe par les traités. En second lieu, la dette de l'ensemble des administrations publiques s'élève au 31 décembre 2009 au montant record de 1489 milliards d'euros, en augmentation de 340 milliards d'euros en trois ans. Ce montant représente 77,6% du produit intérieur brut, alors qu'il n'en représentait que 21% il y a trente ans. Cet agrégat peut être lui aussi décomposé afin d'identifier la part que représentent, en son sein, les différents niveaux d'administration. L'Etat et les divers organismes d'administration centrale sont endettés à hauteur de 1277,9 milliards d'euros (66,6% du produit intérieur brut) ; les collectivités territoriales et leurs établissements publics (qui pourtant assurent les trois quarts des investissements publics) à hauteur de seulement 156,8 milliards d'euros (8,2% du PIB).

Ces chiffres seront utiles à la réflexion menée dans le cadre du débat sur la maîtrise des dépenses publiques initié par le Gouvernement. Il apparaît donc que si les collectivités territoriales peuvent être utilement associées à l'effort collectif d'assainissement des comptes publics, elles ne sauraient être rendues responsables de la dérive globale des déficits et de la dette publique que pour une part marginale du phénomène.

Philippe BLUTEAU, Avocat à la Cour

Article extrait du Mensuel « La Tribune des Petites Villes » N°141 - Avril 2010

● Festival de Sculpture

Le Festival de Sculpture Camille Claudel a soufflé ses 20 bougies

Accompagnée par la ville de La Bresse et en collaboration avec François Claudel (petit-fils de Paul Claudel) la 20^{ème} édition du Festival de Sculpture a été souhaitée, imaginée et mise en place par le Comité d'Organisation enrichi de nombreux bénévoles (plus d'une centaine) en hommage à Camille Claudel.

Dans cet objectif, l'espace du complexe piscine a été aménagé en un lieu d'expositions dont le rendu n'a reçu que des éloges. Harmonie et mise en valeur des différents espaces sur des notes noires, blanches et grises. L'espace Boutiques et philatélique, les œuvres de Nella Buscot, l'Expo vente, l'espace con-



Artistes. Une nouvelle fois et jusqu'au dernier jour, ils nous ont émerveillés, bouleversés et enrichis. Remerciements à Christian Claudel qui depuis la 1^{ère} édition, convaincu d'un tel événement à La Bresse, s'attache à ce que nos amis sculpteurs puissent travailler dans les meilleures conditions afin de pouvoir exprimer pleinement leur art. Coup de projecteurs également aux hébergeurs, qui en offrant le gîte tissent des liens amicaux et culturels avec les artistes : moment privilégié du petit déjeuner ou parfois au dîner.

Juste à côté de la Halle, le public a pu découvrir la Place des Ecoliers avec les réalisations des écoles (dans le cadre de Créa Jeunes) autour de Camille Claudel ou encore dans la ville avec Exp'osons et l'implication des commerçants qui animent leurs espaces avec des travaux d'artistes amateurs.

Une nouvelle fois, le temps d'une semaine, la Bresse a vibré aux sons des gouges et des burins en rendant hommage à Camille Claudel au travers des différentes réalisations de chacun des sculpteurs et des différents témoignages de François Claudel, Christine Farré et Jeanne Fayard. Moments enrichissants et forts en émotion !

LM

● Prévention routière pour nos bambins

Les 17 et 18 mai, les élèves de CM des écoles primaires de la commune ont découvert la piste routière mise en place par la Prévention Routière d'Epinal et la Gendarmerie Nationale. Après une partie théorique d'environ 50 questions, les enfants ont enfourché leur vélo pour 15 minutes de navigation entre les panneaux de signalisation et autres feux tricolores. Jugés par les gendarmes spina-



● A.N.E.M.

Suite à la réforme territoriale nationale, l'Association Nationale des Elus de la Montagne, qui rassemble des élus de la majorité et de l'opposition, prend position et se mobilise au travers du communiqué de presse qui suit :



« Avec la création de conseillers territoriaux siégeant à la fois dans les régions et dans les départements, la réforme des collectivités territoriales avait suscité chez les élus de la montagne réserves, pour les uns, et refus, pour les autres. Depuis que la Commission des lois de l'Assemblée a procédé à la réécriture complète de certains articles du projet, à une semaine de l'examen du texte, l'exaspération est à son comble dans les rangs de l'ANEM. Cela, d'autant plus que des dispositions jusqu'à présent inscrites dans deux projets de loi distincts sur le mode de scrutin et les compétences y sont intégrées, alors qu'elles auraient dû être débattues ultérieurement.

Le contenu du nouveau texte révèle une méconnaissance profonde de la réalité et de la diversité des territoires. Il pourrait empêcher leur développement et entraîner la relégation des territoires ruraux et de montagne. Parce qu'ils défendent le développement harmonieux de tous les territoires au-delà de toute attache partisane, les députés de montagne ne peuvent que rejeter une telle hypothèque sur la représentation et la gouvernance de leurs territoires.

Alors même que le Premier ministre s'est déclaré favorable devant le Conseil national de la montagne à la prise en considération de la spécificité de nos territoires et à la nécessité d'adapter la réforme à la montagne, conformément à la loi du 9 janvier 1985, plusieurs dispositions retenues sont en contradiction avec les besoins et les attentes des populations de montagne.

Les élus de la montagne veulent :

- Un nombre minimal de 20 conseillers territoriaux par département,
- La suppression du seuil minimal de population pour créer une intercommunalité et la création d'un collège spécifique des communes de montagne, à l'intérieur de celle-ci,
- La capacité à agir dans les domaines d'intérêt local pour les départements et les régions, au nom de la solidarité territoriale,
- La reconsidération du niveau de participation aux financements des collectivités locales maîtres d'ouvrage.

Les députés de l'ANEM feront des propositions au cours du débat, qui débute le 25 mai, pour amender en profondeur le texte soumis à la représentation nationale. »

Le Secrétaire général
Vincent DESCOEUR,
Député UMP du Cantal

Le Président
Henri NAYROU,
Député PS de l'Ariège

Le 19 mai 2010

● La Commission «Forêts» sur le terrain



La commission sur l'aire de dépôt de Neuve Chaume

Récemment, la Commission «Forêts», en présence de M. le Maire, a effectué sa traditionnelle sortie sur le terrain. Les trois agents forestiers locaux conduits par Pascal Mougel responsable de l'Unité Territoriale de la Haute Moselotte ont présenté les travaux réalisés dans leur triage respectif : travaux sylvicoles divers, réfection d'aqueduc, entretien de voirie forestière notamment du chemin du Fond d'Artimont (650m de rechargement, 250m de création et aménagement d'une place à retourner).

Après avoir signalé la faible importance des chablis au sortir de l'hiver, le responsable ONF a précisé les principaux travaux prévus cette année : dans le secteur de Neuve Chaume, agrandissement d'une aire de dépôt et éventuels travaux de voirie si la commune de Xonrupt qui utilise le chemin forestier comme piste de ski de fond en fait la demande. A Blanchemer, réfection des 400m du chemin d'accès et peintures intérieure et extérieure du chalet.

En 2009, l'ONF a délivré des permis de bois pour 650 stères et la commune une cinquantaine de permis pour exploitation hors forêt.

A l'issue de la rencontre, Pascal Mougel a donné le bilan du dernier comptage du gros gibier (cerfs, biches) réalisé tous les 2 ans sur le territoire de la commune (1996 :176, 2002 :183, 2010 : 235). Cette progression de la population des grands cervidés explique les dégâts causés principalement sur les jeunes sapins et justifie la demande conjointe des communes de Cornimont, Ventron et La Bresse en vue de l'augmentation du plan de chasse. Pour La Bresse, celui-ci autorise le tir de 9 unités supplémentaires. La commission souhaite vivement la réalisation de ce plan de chasse (42 « grandes pattes »).



Nouvelle portion du chemin du Fond d'Artimont

M.L.C.

● Racines bressaudes

Les prénoms de La Bresse :

L'article publié en mars par le groupe des Racines Bressaudes a fait une distinction nette entre l'usage bressaud des noms de famille et le sobriquet, communément utilisé sous toutes les latitudes.

En mai, l'article «La composition usuelle des noms bressauds » nous a appris que plus de 80% des noms usuels de la famille sont composés d'un prénom en dialecte vosgien. Ces prénoms sont ceux des ancêtres. Pourquoi cette coutume ? Nous y reviendrons plus tard. Mais dès maintenant, préparez vous à découvrir plusieurs raisons justifiant cette coutume. Pour cet article, publié en 2 parties, vous découvrirez un vocabulaire des prénoms en dialecte vosgien.

Pour cette lecture nous vous souhaitons un soleil estival !

La suite dans votre Bulletin Municipal de Juillet Août

Agathe.....	Gagate Egate	Célestin.....	Tétin
Albert.....	Bebert	Claude.....	Diode
Alphonse.....	Phophonse	Clémentine.....	Mentine
Amélie.....	Melie	Constant.....	Tontant Tan
Anatole.....	Natole	Déodat.....	Djoda
Anne.....	Nana	Dominique.....	Minique
Antoine.....	Toinon Antoène	Eléonore.....	Nonore
Athanase.....	Tanase Nanass	Elisabeth.....	Bebeth
Auguste.....	Gugus	Elophé.....	Loloffe
Augustin.....	Gustin	Emile.....	Mimile
Barbe.....	Biba Bâbette	Emilien.....	Mien
Barthélemy.....	Bouètermi Mimi	Ernest.....	Neness
Batiste.....	Batiss	Ernestine.....	Titine
Benoît.....	Benoué	Etienne.....	Tchiané
Catherine.....	Tatine	Eugénie.....	Ninie Génie

● Délégation municipale en Roumanie

En automne 2009, des représentants du département d'Argés et M. le maire de la commune de Dâmbovicioara (Roumanie) sont venus visiter La Bresse. C'est M. Adrien Zeller, Président défunt de la région Alsace, qui avait fortement conseillé M. le consul de Roumanie à Strasbourg, de faire cette démarche dont l'objectif était de montrer toutes les facettes de La Bresse (été/hiver).

Nos hôtes avaient été impressionnés par la diversité des activités de loisirs (nature), la rigueur et la complexité des dossiers administratifs.

Nos collègues roumains souhaitaient nous voir visiter leurs montagnes car les équipements touristiques tels que nous les concevons sont absents de leur territoire. Ils souhaitaient avoir un avis sur la faisabilité d'investissements hivernaux.



M. le Maire, Jean-Pierre Savoye adjoint, Philippe Poirot directeur OMSL et M. Monfort représentant France Neige découvrirent un paysage montagneux magnifique ressemblant à nos préalpes.

La commune de Dâmbovicioara (50 km au Nord Est de Bucarest) possède un terrain nordique de premier plan. Ce paysage «ouvert» grâce à l'agriculture, d'une altitude moyenne (600ms /600ms) possède un enneigement durable de trois mois minimum (il

paraît que la neige tombe fortement fin octobre et après c'est «le froid qui fait le travail»).

Nous avons été reçu par le Président du Conseil Départemental d'Argés M. Constantin Nicolescu et par M. le Maire de Dâmbovicioara Dimitru Secăreanu qui souhaitent apporter à leurs concitoyens les joies liées aux activités de nature tout en créant «des moteurs économiques».

M. le Maire de La Bresse, convaincu par le territoire, encouragea ces projets. Il conseilla à nos amis de penser «été/hiver» quand ils investiront et il proposa l'accueil à La Bresse d'un technicien roumain du jeune département touristique d'Argés afin de mieux identifier et de mieux appréhender les dossiers techniques, institutionnels et financiers liés à la construction d'un tourisme durable.

Des échanges de cadeaux amicaux scellèrent ce court séjour mais c'est surtout l'amitié, la connaissance et la reconnaissance d'autres hommes qui est source de richesse.



● Du changement au Domaine du Haut des Bluches

En poste depuis juin 1997, date d'ouverture du Camping du Haut des bluches, Josy POIROT a quitté ses fonctions le 17 mai dernier pour de nouveaux horizons.

Recrutée comme agent d'accueil, elle a ensuite occupé le poste de responsable à partir de 2003, en assumant avec compétence et dynamisme ses différentes missions.

Son souci permanent visant à développer la commercialisation via internet et la satisfaction clientèle a permis au Haut des Bluches de développer sa notoriété et d'obtenir le label national « Camping Qualité ».

Suite à ce départ, l'Office de Tourisme et Loisirs, gestionnaire du domaine du Haut des Bluches, a nommé Joël POIROT en qualité de responsable de structure, tout en réorganisant les missions et les responsabilités des personnes en poste.



ECHOS... ECHOS... ECHOS... ECHOS...

● 14^{ème} Biennale de peinture des Conseils Généraux de Lorraine

La prochaine BIENNALE DE PEINTURE DES CONSEILS GENERAUX DE LORRAINE qui s'adresse à tous les artistes professionnels et amateurs lorrains, se déroulera au Conseil Général de la Meuse – 4 rue de La Résistance – Bar le Duc

Du 15 octobre au 5 novembre 2010

Le règlement de la Biennale et les conditions particulières du Prix 2010 ainsi que les bulletins d'adhésion sont disponibles en Maire (accueil 2^{ème} étage).

Le bulletin de candidature et d'engagement sera à retourner avant le 3 septembre 2010, (seules les 200 premières candidatures reçues seront appelées à concourir).

● Jouissance de biens communaux

PRINTEMPS 2010 - A V I S D ' E N Q U E T E

Une enquête de commodo et incommodo, en vertu d'un arrêté municipal du 12 mai 1949, aura lieu en mairie au sujet de plusieurs demandes de jouissance de biens communaux.

Les observations devront être déposées au Secrétariat de la Mairie de LA BRESSE **du 14 Juin au 7 juillet 2010 inclus.**

POIROT François – La Rigie

Jouissance de terrain pour source - Régularisation

LECOMTE Bruno – Le Brabant

Canalisation - réservoir

HOLVECK Emmanuel – Traverse de Moyenmont

Terrain complémentaire présence chambre de fontaine

Fait à La Bresse, le 25 mai 2010

L'adjoint délégué, Claude THIRARD

● Parcourir les Hautes-Chaumes, à la recherche de nos racines.



Tel est le « voyage historique » que nous propose Jean-Pierre Géhin avec son dernier ouvrage, « Rencontre aux sommets », dans lequel il reconstitue l'occupation progressive des Hautes Chaumes du territoire communal, du Hohneck au Rothenbach, par les marcaires du Val de Munster puis les habitants des hautes vallées vosgiennes, notamment La Bresse et Gérardmer, à partir de la construction des abbayes de Remiremont et Munster au VII^e siècle, jusqu'à la Guerre de Trente Ans, au début du XVI^e.

Comme pour l'écriture de ses deux romans historiques, *L'Ours de Moyenmont* et *Fulgor*, l'auteur a consulté de nombreux ouvrages écrits en français et en allemand ; mais avant le XIII^e siècle, les documents officiels sont rares, voire inexistant. Qu'à cela ne tienne : Jean-Pierre Géhin a parcouru en long et en large, été comme hiver, tous les sommets concernés par cette « rencontre », et c'est en s'appuyant sur une observation minutieuse du relief des deux versants de la montagne et sur une étude approfondie de l'organisation sociale et politique des deux populations, alsacienne et vosgienne, qu'il propose des réponses logiques à de nombreuses questions relatives à nos origines : les premiers Bressauds étaient-ils lorrains ou alsaciens ? Pourquoi La Bresse avait-elle déjà une église paroissiale au XIII^e siècle alors que Gérardmer et Cornimont n'avaient que de simples chapelles ? Pourquoi les marcaires de la vallée de la Fecht ont-ils pu effectuer cette « poussée vers l'ouest » jusqu'au niveau de Peterhutte ou Grouvelin ? Pourquoi les Vosgiens ont-ils tant tardé à s'intéresser à ces pâturages d'altitude ? Comment ont-ils pu les récupérer au cours de la « Guerre des Chaumes » ? ...

Même si, comme il le dit lui-même, il ne prétend pas écrire une page d'histoire définitive et irréfutable. Jean-Pierre Géhin nous entraîne dans un récit captivant à travers notre patrimoine historique dont il souligne une fois de plus la remarquable richesse.

● Erratum

Une erreur s'est glissée dans le précédent bulletin municipal. Pour joindre votre Animatrice RAM – Agnès Gremillet vous pouvez composer le 06 42 34 45 99 – ramcchmo@orange.fr



Régie Municipale d'Electricité

● Projet pédagogique

L'école primaire de Revillon – REMIREMONT, avec un beau projet pédagogique sur l'eau, a effectué à pied « le parcours du cycle de l'eau et l'hydroélectricité » et visité la centrale de Blanchemer sous l'autorité de Nicolas Ferry, technicien RME.

Une concrétisation d'un travail en amont sur les énergies « propres » et les enfants vont nous restituer, sur multimédia, ce qu'ils ont découvert.

Une initiative novatrice.

● Travaux

Enfouissement réseaux secs « rue du Hohneck »

Afin d'améliorer les réseaux secs vieillissants et d'offrir « un paysage le plus nature possible » la commune de La Bresse par l'intermédiaire de la RME et des STM a effectué des travaux d'enfouissement des réseaux secs (haute tension, basse tension, éclairage public et France télécom) le long de la rue du Hohneck.

C'est l'entreprise SLDT de TOUL qui fut l'adjudicataire du marché

Travaux : - rue du Hohneck -route des Planches- rue des Bruyères-

C'est 1500 mètres de réseaux enfouis (basse tension, éclairage public et France télécom)

C'est 500 mètres de réseau enfouis Haute Tension

SOIT :

44 branchements individuels

Dépose de 29 poteaux béton (basse tension et commun France télécom)

Dépose de 10 supports bois France Télécom

FINANCEMENT :

Budget primitif : 208741.99 € HT soit 259629.35 € TTC



Visite et réception technique des travaux d'enfouissement

Subventionné par le FACE (fonds amortissement des charges d'électrification géré dans notre département sous l'autorité du conseil général des Vosges) à hauteur de 65% sur les travaux de haute tension et basse tension uniquement soit 118950 € TTC de subvention sur 183000 € TTC subventionnables.

Le solde (travaux éclairage public et France télécom en partie) étant pris sur le budget communal.

M.le maire rappela que La Bresse faisait de gros efforts financiers pour « enfouir tous les réseaux » lors d'un chantier y compris le ré-

seau téléphonique qui n'est pas de notre compétence.

Adhérente à la charte du développement durable initiée par l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne La Bresse s'inscrit dans la durée pour améliorer « son habitat et son cadre de vie » tout en améliorant ses propres réseaux secs.

Jean-Pierre SAVOYE, Adjoint au maire, Président RME